CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E186196** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2026**

ÉDITÉ LE **16/04/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/12/2018
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/09/2024
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIVAROT PAYS D AUGE 487585382

Siret : **844 399 980 00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 3701208

Assurance Responsabilité Travaux :
ACM-IARD SA I7 3001056

Assurance Responsabilité Civile :
ACM-IARD SA I7 3001056

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : **CECOPA MCP BATIMENT**

BOULEVARD SOUTH MOLTON
ZI NORD
14140 LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Téléphone : 06 66 88 83 25 **Fax :**
Portable : 06 66 88 83 25

Site Internet : www.maconnerie-livarot-cecopa.fr/
E-mail : sarl-cecopa@hotmail.com

Responsabilité légale :
GERARD NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/04/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/04/2021
o Isolation des combles perdus	15/04/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	15/04/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.